ensemble

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE

n°45

© Photo by Jairph on Unsplash

UN ÉTÉ EN VOLVESTRE

PARTICIPEZ À LA CONSULTATION CITOYENNE SUR LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE

LE PARC DE L'ESPACE JALLIER SERA UN LIEU DE VIE MIS À LA DISPOSITION DES ADMINISTRÉS.

Réhabilitation du siège de votre communauté de communes

VOUS L'AUREZ PEUT-ÊTRE CONSTATÉ DE VISU SI VOUS NOUS AVEZ RENDU VISITE OU ÊTES PASSÉ À PROXIMITÉ DU SITE DE JALLIER, LE SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE EST EN TRAVAUX.

C'est un très beau bâtiment de briques, appartenant à l'histoire du territoire qui abrite la Communauté de Communes du Volvestre. Au XVII[e] siècle cette maison était principalement destinée à loger les familles dans la détresse et à accueillir les pauvres et les mendiants. Puis le bâtiment a servi d'hôpital militaire avant de se recycler en maison de retraite –connue sous le nom d'Hospice Jallier– pendant plus d'un siècle.

Aujourd'hui, la CCV n'utilise que le rez de chaussée, mais demain, c'est l'ensemble des trois niveaux qui sera utilisé, à la suite des travaux de réhabilitation entamés fin avril.

Ce nouvel espace abritera en effet non seulement la CCV, mais aussi le PETR du Pays Sud Toulousain, actuellement basé à Noé. L'implantation du PETR à Carbonne fait sens dans la mesure où son siège sera désormais en plein centre de son territoire d'action, qui recouvre ceux des communautés de communes de Coeur de Garonne, du Volvestre et de Lèze Ariège, avec lesquelles les interactions sont nombreuses.

Le public aura ainsi accès à une large palette de services réunis sur un même site.

L'accueil de la population est d'ailleurs un élément important du projet, puisque le conseil communautaire a souhaité faire de ce lieu public un espace d'échange et de circulation ouvert aux administrés. Le parc sera mis à profit pour créer un cheminement entre l'entrée principale, avenue de Toulouse, et le parking de la rue Chanfreau, donnant accès à l'école éponyme. Avec sa pelouse ombragée et un espace de jeux pour les enfants, le parc de Jallier sera ainsi totalement mis à la disposition des usagers. En outre, le bâtiment comportera des bureaux, ainsi qu'une salle destinée à recevoir des évènements ou des expositions. L'ensemble du site sera donc un véritable lieu de vie et de partage.

Les travaux sont financés par l'Union Européenne, l'État, la Région, le Département et la Communauté de Communes, et ils dureront treize mois pour se terminer peu avant l'arrivée du PETR en juillet 2019.

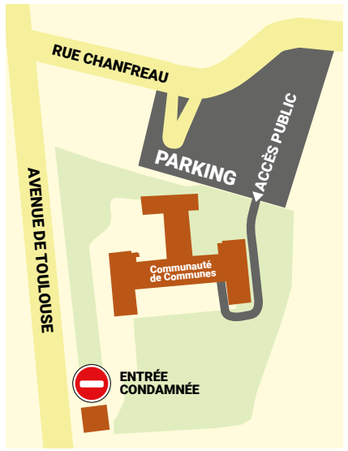

DURANT LA DURÉE DES TRAVAUX, L'ACCÈS À LA CCV SE FAIT PAR LE PARKING DE LA RUE CHANFREAU.

ensemble

ACTUALITÉS
2 / RÉHABILITATION DU SIÈGE DE LA CCV
4 / BRÈVES

ENVIRONNEMENT
6 / LA DÉCHETTERIE DE CARBONNE FAIT PEAU NEUVE
7 / DATES DE PASSAGE DES ENCOMBRANTS 2018 INFOS PRATIQUES

BUDGET
10 / BUDGET 2018

DOSSIER SPÉCIAL
ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE / CAHIER DÉTACHABLE EN PAGES CENTRALES

VOIRIE
11 / LES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR EN 2018

PETITE ENFANCE
12 / LE RAM FÊTE SES DIX ANS
13 / SEMAINE PETITE ENFANCE

ÉCONOMIE
14 / SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES D'INTÉRÊT COLLECTIF

TOURISME
16 / RETOUR SUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DE MÉTIERS D'ART
17 / UN ÉTÉ À VIVRE EN VOLVESTRE

FONCTIONNEMENT
19 / PORTRAITS CHINOIS

Volvestre
Communauté de Communes

Il n'aura échappé à aucun d'entre vous, chers administrés, que bon nombre d'Etats peinent à prendre conscience des enjeux cruciaux pour l'avenir de la planète. Mais face à l'ampleur de la tâche, au niveau individuel on se sent souvent désarmé. C'est une question d'échelle : comment, dans notre Volvestre pouvons-nous influer sur le sort d'un monde pour en freiner la dérive actuelle ?

Changer d'échelle suppose de se concentrer sur le local, là où nos actions se concrétisent, génèrent des résultats et redonnent de l'élan, du sens. Le local à l'échelle de notre communauté de communes permet de retrouver une vision d'avenir, de dégager des lignes de conduite, de construire des projets communs.

Or les projets –nous y voilà– ne manquent pas en Volvestre, un territoire que n'ont certainement pas choisi par hasard nombre de nos concitoyens résolument engagés dans l'action, le partage, la création pour changer la petite parcelle que nous partageons entre Toulouse et les Pyrénées.

Ce numéro 45 d'Ensemble vous en fait découvrir quelques-uns, de ces acteurs optimistes, des créateurs de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif, aux artisans d'art mis en avant par les Journées Européennes des Métiers d'Art, sans oublier une École Régionale du Numérique résolument tournée vers l'entreprise et l'emploi grâce à l'engagement de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Des projets qui inscrivent le Volvestre dans son époque, votre communauté de communes en porte également beaucoup. A commencer par la rénovation des déchetteries, rendue nécessaire par l'évolution des méthodes de traitement des déchets, comme la volonté de vous apporter le meilleur service tout en maîtrisant la fiscalité.

Le siège de la Communauté de Communes du Volvestre fait aussi l'objet d'un vaste projet de réaménagement dont les travaux ont d'ores et déjà commencé. L'hôtel Jallier, un bâtiment emblématique de notre territoire, n'était jusqu'alors utilisé qu'à 30% par nos services. A l'issue des travaux de rénovation, il sera exploité à 100%. Les locaux abriteront en effet non seulement la Communauté de Communes du Volvestre, mais aussi le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Sud Toulousain, en un lieu unique d'accueil du public et en un espace ouvert sur le territoire.

La création de la nouvelle Communauté de Communes du Volvestre nous conduit à faire un point sur les enjeux et le potentiel de notre territoire, de comprendre vos attentes, de dresser un constat général afin de définir les axes de développements économiques, sociaux, environnementaux ou encore culturels.

Pour cela et dans une volonté participative, vous découvrirez dans ce magazine un questionnaire qui vous est destiné afin de participer à l'élaboration de notre Projet de Territoire.

Je vous invite donc vivement à participer à cette consultation citoyenne pour bâtir ensemble l'avenir d'un Volvestre ancré dans ses traditions mais résolument tourné vers l'avenir aussi bien qu'inscrit dans son contexte départemental et régional.

DENIS TURREL
Président de la Communauté de Communes du Volvestre

PEFC 10-31-2841 PEFC recyclé pefc-france.org

BULLETIN SEMESTRIEL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE
N° 45. Premier semestre 2018 - N° ISSN 1958-3818

Directeur de la publication : Denis TURREL, président de la Communauté de Communes du Volvestre.
Co-directeur : Anne-Marie NAYA, vice-présidente en charge de la communication. **Rédacteurs :** Amélie BERDOULAT, Olivier BONIN, François BRETEAU, Nathalie CAMBUS, Jean Christophe CHARRIER, Marie CONDIS, André CUNIBERTI, Charline DEDIEU, Sandrine BAYLAC, Alain LANASPÈZE, Mélodie LE CLÉZIO, Anne-Marie NAYA, Yoann PICARONIE, Rémi RAMOND, Vanessa ROUZES, Muriel RUQUET. **Conception graphique :** Paula BEARZOTTI. **Impression :** Relief Doc, Balma.

EN ROUTE POUR LES ÉTOILES

EXPO RAM'ART

C'est la mairie de Carbonne qui aura accueilli cette année la traditionnelle exposition des œuvres réalisées par les enfants du Volvestre dans le cadre du RAM'ART. Ce programme mis en place par le Relais Assistantes Maternelles (RAM), qui fête par ailleurs ses dix ans (lire en P 16), consiste à animer des ateliers en collaboration avec des artistes locaux, tout au long de l'année, pour trouver son acmé lors de l'exposition, où bien des parents versent une petite larme suite à la découverte du talent insoupçonné de leur progéniture. Au-delà de la pointe d'humour c'est une très belle initiative d'éveil à la création artistique, portée depuis longtemps par le RAM, et qui fait l'unanimité auprès des parents comme des professionnels.

SITE INTERNET

Les sites web de la Communauté de Communes du Volvestre et de l'Office du Tourisme Intercommunal font peau neuve. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le chantier a bien avancé. A l'heure où vous les lirez, il sera vraisemblablement terminé, et les sites en ligne, ou en passe de l'être.

A vos PC, tablettes et smartphones et à très bientôt sur la toile !

FOIRE DU VOLVESTRE

LE DERNIER WEEK-END D'OCTOBRE 2018 SE TIENDRA LA PREMIÈRE FOIRE DU VOLVESTRE AU CENTRE SOCIO CULTUREL DU BOIS DE CASTRES, À CARBONNE.

Cette manifestation, qui ambitionne de regrouper cent exposants, a pour objectif de faire la promotion de l'économie de notre territoire, mais aussi de sa richesse culturelle, sociale et associative.

L'exposition en elle-même sera complétée par de nombreuses animations sur le site, des conférences à la salle de cinéma et une action menée en centre ville par l'association des commerçants.

Le projet a été initié par le dynamique Club des Dirigeants d'Entreprises (CDE) de la région Occitanie, qui n'en est pas à son coup d'essai puisqu'il organise déjà plusieurs manifestations de ce type sur d'autres secteurs de la région. Il est porté conjointement par la CCV et la municipalité de Carbonne.

Nous vous tiendrons informés au fil de l'eau de l'évolution du projet au travers de notre site internet et de notre page Facebook.

L'AVENIR DU NUMÉRIQUE PASSE PAR LE VOLVESTRE

NOUVELLE BROCHURE TOURISTIQUE

L'Office du Tourisme vous présente sa toute nouvelle brochure touristique, d'ores et déjà disponible aux points d'accueil de Carbonne, Rieux-Volvestre et Montesquieu-Volvestre.

LE GEST BOOSTE LES PROJETS DES ENTREPRISES DU VOLVESTRE

INTRABOOST

Intraboost est un concept novateur lancé par le GEST (groupement des entrepreneurs du sud toulousain) qui se distingue à nouveau par sa créativité en matière de soutien aux initiatives locales.

Avec le concept intraboost, le GEST lance un challenge aux entreprises situées sur sa zone d'influence, et en particulier en Volvestre, en leur offrant de participer à un projet d' « intraprenariat ». Derrière le néologisme se cache en fait la volonté d'inciter les entreprises à appliquer le concept de travail en intelligence collective, lorsqu'il s'agit de répondre à un nouveau défi. Ce qui consiste à constituer un groupe de travail de sept personnes, qui vont former une équipe de réflexion, afin de parvenir à un objectif précis, que ce soit dans l'optique du lancement d'un nouveau produit, d'une réflexion sur la réduction de l'impact environnemental ou de la solution à des problématiques en ressources humaines, etc.

Le GEST propose aux entreprises candidates un cadre de travail et une méthodologie et leur fixe une échéance à respecter pour remplir l'objectif, d'où la notion de challenge.

Pour commencer, le GEST a organisé mi-juin une rencontre entre des coachs et deux personnes de l'équipe constituée pour relever le défi.

Cette prise de contact a été suivie d'une journée et demi de travail, avec les coachs, permettant la mise en place d'une méthodologie. Puis le programme se poursuit sur quatre mois, pour aboutir au résultat visé. Et en février 2019, chacun doit rendre sa copie, afin de montrer le cheminement parcouru et le résultat obtenu.

Ce concept d'Intraboost ne connaît pas, selon le GEST, d'équivalent en France.

ECOLE RÉGIONALE DU NUMÉRIQUE

DEPUIS LE 22 MAI SEIZE APPRENANTS PLANCHENT DÉJÀ DUR POUR SE FORMER AU MÉTIER DE DÉVELOPPEUR WEB DANS LES LOCAUX DE LA CCV, OÙ A ÉLU DOMICILE LA SEIZIÈME ÉCOLE DU NUMÉRIQUE LANCÉE PAR LA RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE.

Le programme de formation des écoles du numérique en Occitanie s'inscrit dans le dispositif national de Grande École du Numérique créé par le gouvernement en 2015. Les formations de la Grande Ecole du Numérique sont ouvertes à tous, sans distinction académique, économique ou sociale. Elles accueillent des publics éloignés de l'emploi pour en faire les nouveaux talents du numérique.

La Région Occitanie s'est fortement impliquée dans ce dispositif, en ouvrant des Écoles sur l'ensemble de son territoire, en collaboration avec les collectivités territoriales. La formation est entièrement financée par la Région, et assurée par l'ADRAR.

Pour créer cette **École régionale du numérique**, la Région avait lancé en 2015 un Appel à manifestation d'intérêt à destination des collectivités de son territoire. Cette dynamique a peu à peu permis l'ouverture de 15 antennes, notamment hors des métropoles, auxquelles s'ajoute donc depuis le mois de mai celle de Carbonne, pour laquelle la candidature de la Communauté de Communes du Volvestre a été retenue.

Il faut savoir qu' en Occitanie, le numérique représente plus de 63 600 emplois et 16 500 entreprises, selon les chiffres de la Région, ce qui montre à quel point l'enjeu du numérique est capital pour tout territoire qui souhaite s'inscrire avec dynamisme dans la modernité.

L'École Régionale du Numérique permet à des personnes éloignées de l'emploi de se construire un avenir et de participer au développement de la région, le tout sans oublier les populations hors grandes métropoles. On comprend dès lors pourquoi la Communauté de Communes du Volvestre a souhaité s'inscrire dans cette démarche en accueillant une nouvelle formation. Laquelle se tient dans les locaux des services techniques, réaménagés pour l'occasion.

Pour finir, on soulignera le succès déjà avéré du dispositif, qui fait état d'un taux de sorties positives de 80% réparties comme suit : 64% de salariés, 4% d'entrepreneurs et 10% de poursuite d'études spécialisées.

Carbonne : la déchetterie fait peau neuve

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE EXERCE LA COMPÉTENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS ET DISPOSE À CET EFFET DE DEUX DÉCHETTERIES SUR SON TERRITOIRE À CARBONNE ET MONTESQUIEU-VOLVESTRE, EN SERVICE DEPUIS PLUS DE VINGT ANS. ON IMAGINE AISÉMENT QUE DEPUIS LEUR MISE EN PLACE TOUT À ÉVOLUÉ : LES BESOINS, LES MENTALITÉS, LA RÉGLEMENTATION… DANS CE CONTEXTE, IL EST APPARU INDISPENSABLE DE PROCÉDER À D'IMPORTANTS TRAVAUX D'OPTIMISATION QUI ONT D'ORES ET DÉJÀ DÉBUTÉ SUR LE SITE DE CARBONNE.

Les deux déchetteries de la CCV sont en effet confrontées à la nécessité d'évoluer en profondeur du fait de l'évolution de la réglementation, mais aussi d'une augmentation de la fréquentation, ainsi que des tonnages réceptionnés (+35% en 2015). En outre, elles doivent s'adapter pour recevoir des nouveaux types de déchets et intégrer de nouveaux usages en matière de réemploi ou de démantèlement, par exemple. Enfin les notions de sécurité des agents comme des usagers ont aussi évolué et nécessitent une mise à niveau des installations.

Face à ce constat, la communauté de communes a fait réaliser un diagnostic et une étude d'optimisation pour les deux site, à la suite desquels un programme de rénovation et de restructuration a été défini et adopté lors d'une délibération communautaire le 22 juin 2017.
Le chantier a débuté à Carbonne et durera huit mois, tandis que les travaux sont prévus pour la fin de l'année 2018 sur le site de Montesquieu-Volvestre.

C'est un projet important dans lequel la CCV s'investit aujourd'hui : les deux déchetteries vont en effet faire totalement peau neuve pour répondre aux nouveaux défis en matière de traitement des déchets. Un sujet d'actualité, d'une importance capitale pour le respect de l'environnement et qui bénéficie d'une profonde évolution des réglementations et des mentalités –même si il reste encore beaucoup à faire à ce niveau–.

Durant la période des travaux d'aménagement, l'accès aux services sera bien entendu maintenu, avec la volonté d'occasionner le moins de gène possible pour les usagers. Pour autant, il faudra bien s'adapter et nous vous invitons donc à faire preuve de compréhension vis-à-vis des agents qui feront tout pour maintenir la meilleure qualité de service.

LES TRAVAUX EN COURS À CARBONNE

- L'aménagement des voies d'entrée et sortie pour s'adapter à un contrôle d'accès et l'installation d'un pont bascule.
- La construction d'un bâtiment technique avec salle de repos, sanitaire, vestiaires, zone de réemploi et atelier de démantèlement.
- La réhabilitation du local de gardiennage.
- La consolidation et l'extension du quai avec deux nouveaux emplacements, et un équipement de garde-corps conforme aux normes en vigueur.
- La création d'une plate-forme basse pour l'installation de conteneurs maritimes pour les DEEE, d'une armoire modulaire spécifique pour les DD, d'un compacteur à carton et du stockage des balles, de zones de dépôts au sol pour le bois, les déchets verts et les gravats et une zone de parking.
- La couverture (avec équipement photovoltaïque) de certaines parties des quais et zones de dépôts des déchets.
- L'extension de la voirie pour faciliter les manœuvres des semi-remorques, la circulation autour des plates-formes de dépôt et la rénovation du parking.
- L'installation d'un dispositif de contrôle d'accès et de suivi des tonnages, avec borne et barrières levantes.
- Une signalisation horizontale et verticale pour gérer la circulation sur le site.
- Une signalétique pour chaque zone de déchargement de déchets avec information sur la catégorie de déchets réceptionnée et la filière de valorisation et traitement.
- Un système de vidéosurveillance.
- Des aménagements paysagers.

RECOMMANDATIONS POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Chaque usager souhaitant bénéficier de ce service doit impérativement s'inscrire et fournir à la Communauté de Communes du Volvestre la **liste complète** des objets qu'il souhaite déposer (ne sont pas concernés par cette procédure les habitants de Capens, Longages, Mauzac et Noé).

Les inscriptions se font auprès des services de la Communauté de Communes au **05.61.90.80.70** jusqu'au **mercredi précédant la collecte, 12h.**

Les encombrants sont des déchets volumineux (cuisinières, cumulus…). Il s'agit d'objets provenant des particuliers qui du fait de leur poids ou leur dimensions ne peuvent être déposés dans des bacs.
Ils comprennent les gros Déchets d'Equipement Electrique et électronique, les matelas, sommiers, meubles usagés, ferrailles.

NE SONT PAS COLLECTÉS LORS DE LA TOURNÉE DES ENCOMBRANTS

- les carcasses de voiture,
- les déblais, gravats, décombres ou débris,
- les déchets verts,
- le verre : vitres, pare-brise…
- pneumatiques,
- tout objet pouvant entrer dans le coffre d'une voiture,
- les déchets spéciaux qui en raison de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif, ou de leur caractère explosif, ne peuvent pas être éliminés par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement.

Les objets encombrants doivent obligatoirement être déposés en limite des voies publiques la veille du jour de collecte.

Nous vous rappelons que les déchetteries de Carbonne et Montesquieu-Volvestre restent à votre disposition du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Dates de passage des encombrants 2018

COMMUNES	Dates passage 2ND SEMESTRE
CASTAGNAC, CANENS, LATOUR, LAPEYRERE, MASSABRAC, BAX, LACAUGNE, LATRAPE, MAILHOLAS	**JEUDI 13 SEPTEMBRE**
NOÉ	**LUNDI 03 SEPTEMBRE MERCREDI 05 DÉCEMBRE**
GOUZENS, LAHITÈRE, MONTBRUN-BOCAGE, SAINT-CHRISTAUD	**JEUDI 20 SEPTEMBRE**
CAPENS, MAUZAC	**MERCREDI 12 SEPTEMBRE MERCREDI 12 DÉCEMBRE**
MONTESQUIEU-VOLVESTRE	**JEUDI 27 SEPTEMBRE**
LONGAGES	**MERCREDI 19 SEPTEMBRE MERCREDI 19 DÉCEMBRE**
GENSAC-SUR-GARONNE, GOUTEVERNISSE, RIEUX-VOLVESTRE	**JEUDI 04 OCTOBRE**
LAVELANET, SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE, SALLES-SUR-GARONNE	**JEUDI 11 OCTOBRE**
CARBONNE	**JEUDI 18 OCTOBRE**
MARQUEFAVE, MONTAUT, MONTGAZIN	**JEUDI 08 NOVEMBRE**
SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE	**JEUDI 15 NOVEMBRE**
LAFITTE-VIGORDANE, PEYSSIES, BOIS-DE-LA-PIERRE	**JEUDI 22 NOVEMBRE**

NE SERONT ENLEVÉS QUE LES DÉPÔTS AYANT RESPECTÉ CETTE PROCÉDURE ET QUE LES OBJETS QUI AURONT ÉTÉ INSCRITS SUR LA LISTE APRÈS VALIDATION TÉLÉPHONIQUE

Nous vous rappelons également que les habitants de Canens, Castagnac, Lacaugne, Latrape, Massabrac, Montaut, Montgazin, Saint-Sulpice-sur-Lèze peuvent accéder à la déchetterie de Lézat-sur-Lèze : mardi de 8h à 12h et 14h à 17h30, mercredi de 8h à 12h, jeudi de 8h à 12h et 14h à 17h30, vendredi de 8h à 12h et samedi de 8h à 12h et 14h à 17h.

RATTRAPAGE JOURS FÉRIÉS

Les dates de rattrapage des jours fériés sont communiquées à l'avance sur le site et sur la page Facebook de la CCV. Elles sont également envoyées aux mairies qui peuvent vous renseigner. Une règle s'applique cependant de façon immuable qu'il est utile de mémoriser : le rattrapage des bacs jaunes se fait AVANT le jour férié, celui des bacs noirs se fait APRÈS.

Composteur bois : le cercle vertueux

ALORS QUE LE THÈME DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPARAÎT SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE NATIONALE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE EN FAIT UNE RÉALITÉ AVEC LA CONCEPTION D'UN COMPOSTEUR BOIS PARTICULIÈREMENT VERTUEUX Y ASSOCIANT D'AUTRES VALEURS QUE LA CCV ENTEND PORTER DEPUIS LONGTEMPS : CELLES DE LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE. MENÉ EN COLLABORATION AVEC L'ESAT DE RIEUX-VOLVESTRE, LE PROJET SATISFAIT TOTALEMENT À CES TROIS PRÉOCCUPATIONS MAJEURES.

Le principe même de la bonne idée consiste en ce qu'une fois énoncée, elle semble totalement couler de source. Encore fallait-il l'avoir. A cette aune, celle de recycler les nombreuses palettes collectées dans nos déchetteries pour en faire des composteurs représente le prototype même de la bonne idée à la circularité quasi tautologique… ce qui ne la rend pas facile à appréhender. Par quel bout commencer : recyclage, compostage, économie sociale et solidaire ?

COMMENÇONS DONC PAR L'ASPECT COMPOSTAGE

Jusqu'à présent la CCV, comme une énorme majorité de collectivités territoriales, incitait ses administrés au compostage en mettant à leur disposition un bac en matière plastique. On ne soulignera jamais assez les bienfaits de la pratique de la récupération des déchets ménagers organiques par le biais de la production de compost. Nous vous invitons d'ailleurs à demander votre guide du compostage auprès du service environnement de la CCV. Mais on pouvait déplorer une certaine contradiction dans le fait de composter dans un bac en plastique…

D'un autre côté, les déchetteries du Volvestre ont à traiter une masse très importante de palettes. La question de leur ré-emploi dans une démarche d'économie circulaire se posait donc. Et c'est là qu'à l'instar des esprits, les tout aussi grands principes se rencontrent pour accoucher d'une idée lumineuse de simplicité. Faisons du bois de nos palettes des composteurs bios (ou bois – on met le « i » où l'on veut, ça marche encore).

La réflexion a été menée en collaboration avec l'ESAT le Ruisselet, de Rieux-Volvestre, dont l'atelier menuiserie semblait tout à fait à même de réaliser un prototype. Pour les services environnement de la CCV, il s'agissait surtout de tester la faisabilité du projet, en termes de conception du produit et de solutions de productivité. Sous la direction technique de Jérôme Cosme, responsable de l'atelier, l'ESAT a donc planché sur un prototype apte à satisfaire au cahier des charges dont l'une des principales recommandations imposait de réaliser un produit utilisant plus de 90% d'éléments recyclés.

Cet objectif sera atteint en faisant appel à l'atelier voisin de réparation de cycles, qui fournira des pneus de vélo usés pour réaliser les charnières. Du coup seule la visserie d'assemblage du composteur n'est pas issue d'un recyclage direct.

Force est de constater que l'ESAT a réalisé un prototype particulièrement réussi, de par sa conception astucieuse et son esthétique sympathique. Les questions de traitement du bois on été également essentielles, qui devaient garantir l'absence d'impact pour l'environnement et la qualité du compost, mais aussi une durée de vie raisonnable. S'il est bien évidemment difficile de se prononcer aujourd'hui sur ce dernier point, on estime (sans la programmer bien sûr) que l'obsolescence du bac ne devrait pas intervenir avant dix années d'utilisation. Une fois sa seconde vie écoulée, il ne sera pas loin de l'auto-compostage, dernier salut flamboyant du petit personnage qui, du fond du jardin, aura accompagné les cris des enfants de son mutisme obstiné durant une bonne décennie.

L'ESAT DE RIEUX

L'ESAT FOYER SAMSAH Le Ruisselet est un établissement public qui accueille ou accompagne des adultes en situation de handicap physique, mental, et/ou psychique.

Il est composé de trois services :

— l'ESAT (établissement et services d'aide par le travail)

— le Foyer d'hébergement

— le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés).

L'établissement est géré par le CCAS (centre communal d'action sociale) de Rieux-Volvestre.

Une équipe pluridisciplinaire de professionnels qualifiés qui a pour objectif d'apporter à chaque usager un accompagnement individualisé qui participe à son autonomie et à son épanouissement.

L'ESAT a pour mission de permettre à des personnes handicapées, momentanément ou durablement dans l'incapacité d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production, d'accéder à une vie sociale et professionnelle. Par la suite celles d'entre elles qui ont manifesté des capacités suffisantes peuvent quitter le service et accéder au milieu du travail en entreprise classique ou adaptée.

Il est composé de sept ateliers regroupant plus de 60 travailleurs, dont les services, allant de la blanchisserie à la maçonnerie en passant par l'entretien d'espaces et la confection, s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels, et dans le cas qui nous intéresse, aux collectivités.

POUR CONNAÎTRE LE DÉTAIL DES SERVICES PROPOSÉS, NOUS VOUS INVITONS À VISITER LE SITE WEB DE L'ÉTABLISSEMENT : WWW.LERUISSELET.FR

UN TEST GRANDEUR NATURE

Avec la fabrication du composteur bois à 90% issu de produits recyclés sur le territoire, les services de la CCV ont voulu réaliser un test grandeur nature afin d'évaluer la pertinence de la démarche et la possibilité de la pérenniser, voire de la dupliquer sur d'autres produits à l'avenir.

La collaboration avec l'ESAT de Rieux-Volvestre a donc permis non seulement de travailler ensemble sur le concept même de l'objet, mais aussi d'étudier la faisabilité d'une production locale en moyenne série. L'ESAT a fabriqué trois prototypes avant d'aboutir à une version finale, elle même déclinée en 50 exemplaires. Le coût des composteurs bois étant nettement supérieur à celui des modèles plastique, il est mis à la disposition des usagers moyennant une faible participation de dix euros. Si le test s'avère concluant, du fait de la pertinence du produit, de l'adhésion du public, et du retour d'expérience des premiers usagers, on pourra passer à une seconde phase de production et envisager un programme à long terme.

EN BREF

Le composteur conçu par l'ESAT de Rieux-Volvestre est réalisé à 90% avec des produits recyclés : palettes pour le bois, pneus de vélo pour les charnières.

Seules les vis et les produits de traitement sont issus du commerce.

Le traitement protège le bois, mais n'est pas nocif pour l'environnement, et surtout pas pour vos tomates.

Le bac est livré en kit, assorti de sa notice de montage. Que les allergiques au mobilier en kit venu du froid se rassurent, le montage est extrêmement simple et ne prend qu'une quinzaine de minutes.

Si vous désirez faire partie des « pilotes essayeurs », contactez la CCV afin de vous faire connaître.

Budget 2018

SUITE À LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FÉVRIER TRAITANT DES ORIENTATIONS DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE, LE BUDGET A ÉTÉ ADOPTÉ, LE 22 MARS 2018.

SERVICE ENVIRONNEMENT

Dépenses d'investissement : 4 103 k€ (1 670 k€ en recettes)
- Travaux sur les déchetteries de Carbonne et Montesquieu-Volvestre
- Acquisition de véhicules et de matériel (conteneurs, colonnes à verre...)
- Etudes sur l'optimisation de la collecte des déchets

4 103 k€ inscrits pour le fonctionnement du service
(personnel, traitement et transport des déchets...), pour une recette de 597 k€ (reprise des matériaux, soutien tri par éco-organismes...)

VOIRIE

Dépenses d'investissement sur les routes intercommunales : 1 655 k€
(960 k€ en recettes)

551 k€ nécessaires au fonctionnement du service

PETITE ENFANCE

4 384 k€ sont nécessaires au fonctionnement des 6 crèches, du relais d'assistantes maternelles et du service coordination (1 340 k€ en recettes : subvention de la CAF, participation des familles...)

Dépenses totales d'investissement : 400 k€
sont prévus pour la construction du local du RAM à Longages, ainsi que des travaux et des achats divers sur les 6 structures (recettes 235 k€).

SERVICES TECHNIQUES

Dépenses d'investissement : 77 k€
pour divers travaux

315 k€ pour le fonctionnement du service

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dépenses d'investissement : 3 574 k€ (recettes 1 439 k€)
- Travaux d'aménagement du bâtiment du siège
- Acquisition de matériel informatique, mobilier...

1 107 k€ permettent de faire fonctionner la collectivité

HABITAT, ECONOMIE

Dépenses d'investissement : 272 k€
pour travaux d'équipement des zones d'activités, l'aménagement de la Maison de Service Au Public (MSAP), de l'aire d'accueil des gens du voyage, aménagement numérique du territoire (recettes 25 k€)

388 k€ en fonctionnement pour ce pôle
(Subventions amélioration de l'habitat, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, aménagement numérique du territoire, MSAP...)

1 K€ = 1000 €

BUDGETS ANNEXES

En plus du budget principal, la collectivité a aussi en charge 12 autres budgets annexes. Ils concernent :

→ Les zones d'activités Activestre 1 et 2, Serres 1 et 2, et Lacaze, Naudon, Penelle, ZA Peyssies, ZA Montesquieu. Ces budgets retracent l'aménagement et la viabilisation des zones d'activités et la commercialisation des parcelles aux entreprises.

→ La gestion de l'hôtel d'entreprises. Dans ce bâtiment, 10 locaux sont proposés à la location pour des entreprises.

→ La location-vente de l'extension d'un bâtiment pour une activité de découpe de viande sur la commune de Montesquieu-Volvestre.

→ Le tourisme, avec un budget de fonctionnement de 206 k€ et 13 k€ prévus pour des achats d'investissement (mobilier, matériel informatique).

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE CC-VOLVESTRE.FR

DOSSIER SPÉCIAL

ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE ENGAGE UNE DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE SON PROJET DE TERRITOIRE, DYNAMIQUE VISANT À DÉFINIR SES AMBITIONS ET SA FEUILLE DE ROUTE EN MATIÈRE DE :

— Développement économique et de cohésion sociale,
— Aménagement du territoire et d'urbanisme,
— Transport et de logement,
— Politique de l'environnement et de gestion des ressources,
— Développement touristique.

Il s'agira donc de définir les politiques que l'intercommunalité produira et mettra en place, en complémentarité avec les politiques départementales, régionales et nationales.

Il s'agit ainsi :

— De définir une vision partagée du territoire et les priorités de développement pour les 10 prochaines années,
— D'aboutir à une meilleure complémentarité des actions communales et intercommunales,
— De garantir une meilleure lisibilité de l'action publique en rapprochant les citoyens et décideurs locaux dans une démarche de co-construction d'une feuille de route concrète de l'action publique du bloc intercommunal.

Les élus souhaitent connaître votre avis, vos attentes et vos besoins afin de construire cette vision partagée et de préparer cette feuille de route, et ce, au service de la population.

Ce questionnaire a pour but de contribuer à l'élaboration d'un diagnostic de territoire et plus particulièrement de mieux connaître vos besoins et attentes vis-à-vis de la Communauté de Communes du Volvestre ; mais aussi d'aider vos élus à se positionner sur les futures compétences à prendre afin de mener une politique cohérente pour le territoire de la CCV.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

MERCI DE RETOURNER LE QUESTIONNAIRE :

DANS LA BOÎTE À LETTRES DE VOTRE COMMUNE

PAR COURRIER AU
34, AVENUE DE TOULOUSE CS 70 009
31 390 CARBONNE

PAR MAIL À
contact@cc-volvestre.fr

1. LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE

A. QUELLE IMAGE AVEZ-VOUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE ?

B. LORSQUE VOUS PENSEZ À VOTRE COMMUNE, QUELS ADJECTIFS VOUS VIENNENT À L'ESPRIT ? QUELLE IMAGE AVEZ-VOUS DE VOTRE COMMUNE ?

C. SELON VOUS, QU'EST-CE-QUI CARACTÉRISE LE MIEUX LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE ?

(3 réponses maximun)

- ☐ Cadre de vie
- ☐ Environnement/paysages
- ☐ Patrimoine (architectural, historique...) / Culture
- ☐ Offre touristique
- ☐ Tissu agricole
- ☐ Dynamisme économique
- ☐ Territoire durable (actions en faveur de la protection de l'environnement et production d'ENR)
- ☐ Richesse et diversité de l'offre de services de proximité (petite enfance, aide à la personne, santé...)
- ☐ Richesse et diversité de l'offre d'équipements
- ☐ Situation géographique (réseau routier et autoroutier)
- ☐ Autre : _____

2. LES SERVICES OFFERTS À LA POPULATION

On entend par service à la population tous les services rendus directement ou indirectement aux habitants, répondant à des besoins individuels ou collectifs à caractère économique, social ou culturel. Il s'agit ainsi à la fois de services rendus par les communes, la communauté de communes et par les associations ou le tissu de commerces de proximité.

A. DE MANIÈRE GÉNÉRALE, COMMENT JUGEZ-VOUS L'OFFRE DE SERVICES À LA POPULATION ?

TRÈS SATISFAISANTE — SATISFAISANTE — PEU SATISFAISANTE — PAS SATISFAISANTE

B. QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'ACCÈS AUX SERVICES SUIVANTS :

	TRÈS SATISFAISANTE	SATISFAISANTE	PEU SATISFAISANTE	PAS SATISFAISANTE
Commerces alimentaires de proximité				
Commerces non alimentaires				
Offre de santé (médecins, dentistes, etc.)				
Services d'accompagnement à l'emploi (pôle emploi, mission locale, etc.)				
Services sociaux (CAF, CPAM, MSA, etc...)				
Offre petite enfance (0 à 3 ans)				
Offre enfance jeunesse (3 à 17 ans)				
Offre culturelle				
Offre touristique				
Activités périscolaires et extrascolaires				
Offre d'accompagnement des entreprises				
Accès au logement				
Equipements sportifs				
Equipements culturels				
Formation professionnelle				
Collecte des ordures ménagères et déchetteries				
Offre de transports (mobilité ; bus, train, pistes cyclables, aires de covoiturage...)				

C. QUE FAUDRAIT-IL FAIRE POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À CES DIFFÉRENTS SERVICES ?

D. AU QUOTIDIEN, VOUS :

	SUR VOTRE COMMUNE	À MOINS DE 15 MINUTES	À MOINS DE 30 MINUTES	À PLUS DE 30 MINUTES
Travaillez				
Consulter votre médecin				
Faites vos courses du quotidien (pain, journal, etc.)				
Faites vos courses alimentaires				
Participez aux activités associatives				
Participez aux activités sportives et/ou culturelles				

3. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE D'ICI 2030

A. COMMENT IMAGINEZ-VOUS LA CCV D'ICI 2030 ?

QUELLES CRAINTES AVEZ-VOUS SUR L'AVENIR DU VOLVESTRE ?

B. SELON VOUS, COMMENT AURA ÉVOLUÉ LE TERRITOIRE D'ICI 2030 ?

- ☐ Renouveau démographique (poursuite de la croissance démographique)
- ☐ Renouveau économique (développement des emplois, accueil de nouvelles entreprises, etc.)
- ☐ Développement de nouvelles filières économiques
- ☐ Développement de nouveaux services à la population
- ☐ Développement du tourisme (tourisme vert, durable, patrimonial, expérientiel, etc.)
- ☐ Territoire énergétique pour la croissance verte
- ☐ Territoire connecté (Fibre, très haut débit, etc.)

C. PARMI LES PROPOSITIONS SUIVANTES, QUELLES SONT, SELON VOUS, LES PRIORITÉS QUE DOIT SE FIXER LA CCV D'ICI 2030 ?

- ☐ Redynamiser le commerce de proximité
- ☐ Conforter les politiques de solidarité
- ☐ Développer l'attractivité du territoire (promouvoir les capacités d'accueil économique du territoire)
- ☐ Améliorer l'accessibilité, renforcer la mobilité
- ☐ Favoriser le développement d'activités créatrices d'emplois
- ☐ Poursuivre l'engagement du territoire dans la voie du développement durable
- ☐ Investir dans le patrimoine architectural, historique, culturel, paysager
- ☐ Encourager la production d'énergies renouvelables
- ☐ Autres

COMMENTAIRE(S) LIBRE(S)

Vous souhaitez vous investir dans la démarche et l'élaboration du projet de territoire de votre Communauté de Communes ? Laissez-nous vos coordonnées pour participer aux ateliers de concertation :

Nom : _____ Mail : _____

Prénom : _____ Téléphone : _____

4. QUI ÊTES-VOUS ?

A. VOTRE COMMUNE DE RÉSIDENCE

B. QUELLE EST VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE ?

- ☐ Agriculteur.rice exploitant.e
- ☐ Commerçant.e / Artisan
- ☐ Chef.fe d'entreprise
- ☐ Cadre - Profession intellectuelle supérieure
- ☐ Profession intermédiaire
- ☐ Employé.e
- ☐ Ouvrier.ere
- ☐ Retraité.e
- ☐ Etudiant.e / Lycéen.ne
- ☐ Demandeur.se d'emploi
- ☐ Sans profession

C. DEPUIS COMBIEN DE TEMPS RÉSIDEZ-VOUS SUR LE TERRITOIRE ?

- ☐ Moins d'un an
- ☐ Entre 1 et 5 ans
- ☐ Entre 6 et 10 ans
- ☐ Plus de 10 ans

D. POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI DE VOUS INSTALLER SUR LE VOLVESTRE ?

- ☐ Qualité et cadre de vie
  Commentaires : _____
- ☐ Emploi sur le territoire
  Commentaires : _____
- ☐ Coût du foncier/logement
- ☐ Proximité de la famille, de proches
- ☐ Services offerts à la population
- ☐ Proximité de la métropole toulousaine
- ☐ Autre : _____

Financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés

SUITE À LA FUSION DES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE ET DE GARONNE-LOUGE EN JANVIER 2017, L'HARMONISATION DES MODES DE FONCTIONNEMENT A ÉTÉ RÉALISÉE POUR UNE GRANDE PART ET ELLE SE POURSUIT SUR QUELQUES SUJETS. IL EN EST AINSI DU FINANCEMENT DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS.

Si ce financement est assuré en partie par l'ensemble des contribuables, il était complété par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) mise en place en 2009 par l'ancienne Communauté de Communes du Volvestre alors que l'ex Communauté de Communes Garonne-Louge ne l'avait pas instituée.

Dans le but de parvenir à une harmonisation fiscale pour l'ensemble des administrés du territoire, la TEOM va donc être progressivement appliquée aux communes issues de l'ex Communauté de Communes Garonne-Louge, suite à la délibération du Conseil Communautaire du 28 septembre 2017.

Les communes issues de l'ex Communauté de Communes Garonne-Louge se verront appliquer un taux de départ réduit de 0,81% en 2018. Il faudra dix ans pour parvenir progressivement à l'harmonisation du taux sur l'ensemble du territoire, fixé à 8,11%.

Ce souci d'harmonisation et d'équité fiscale s'accompagne de la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale des ménages. En conséquence, la Communauté de Communes du Volvestre s'est engagée –selon le principe des vases communiquants– à verser une dotation de solidarité aux communes de l'ancienne Communauté de Communes Garonne-Louge à charge pour elles de baisser leur taux de fiscalité communale afin de ne pas pénaliser leurs administrés.

LA TEOM

La TEOM concerne toute propriété soumise à la taxe foncière sur les propriétés bâties (ou temporairement exonérée). Elle s'applique au propriétaire qui peut en récupérer le montant dans les charges locatives, si le bien est loué.

Dépourvue de lien avec le service rendu, la TEOM est due même si le service n'est pas utilisé.

La TEOM ne s'applique pas aux propriétés exonérées de taxe foncière de manière permanente et aux propriétés situées dans une zone où le service n'est pas assuré (sauf décision contraire de la collectivité).

La TEOM est calculée sur la moitié de la valeur locative cadastrale de la propriété. Son montant apparaît sur l'avis d'imposition de la taxe foncière.

Afin de limiter les montants de TEOM, la collectivité peut décider de plafonner la valeur locative.

Le montant de la taxe s'obtient en multipliant la moitié de la valeur locative par le taux fixé par la collectivité. Des frais de gestion de la fiscalité locale s'ajoutent au montant de la taxe.

Le RAM fête ses dix ans

CRÉÉ EN 2007, ALORS QUE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE VENAIT D'ACQUÉRIR LA COMPÉTENCE PETITE ENFANCE, LE RAM (RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES) VIENT DE FÊTER SES DIX ANS. AU FIL DE CETTE DÉCENNIE LE SERVICE MIS EN PLACE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE EST DEVENU INCONTOURNABLE POUR LES ASSISTANTES ET LES FAMILLES.

Depuis leur création au début des années 90, la mission principale des RAM reste de structurer le réseau d'accueil individuel des enfants sur un territoire donné, participer à son animation, offrir un support et une information aux différents acteurs (AM et parents), professionnaliser les assistantes et fournir à la CAF des données d'analyse du réseau d'accueil à domicile à fins statistiques.

L'équipe du RAM de la Communauté de Communes du Volvestre est constituée d'une responsable et d'une animatrice qui organisent et animent à elles deux un réseau de plus de 180 assistantes maternelles et près de 500 places d'accueil.

UN RÔLE D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Pour répondre à la mission de conseil et d'accompagnement, Nathalie CAMBUS reçoit les familles et les assistantes à la CCV dans le cadre d'une permanence trois jours par semaine : les lundi, mercredi et jeudi. La fréquentation des permanence en très forte hausse –elle a doublé depuis 2012– montre à quel point le RAM s'est implanté sur le territoire et est devenu un élément central du dispositif d'accueil, sur lequel les professionnelles et les familles s'appuient.

L'ANIMATION

La responsable et l'animatrice du RAM se déplacent sur le territoire chaque matin pour proposer des activités dans neuf communes du territoire. Au-delà des activités proposées aux enfants, ces matinées sont des occasions d'échange entre professionnelles, elles renforcent le maillage du réseau.

Le projet RAM 'Art est central dans ce dispositif, il offre aux tout-petits un premier accès à la création artistique et donne lieu à une exposition annuelle fort prisée des parents.

En outre, le RAM organise des soirées-débats autour de thèmes comme l'alimentation ou le sommeil de l'enfant qui participent à l'amélioration de la qualité de l'accueil du jeune enfant sur le territoire.

LA FORMATION

La prise en charge de l'organisation de sessions de formations délocalisées à Carbonne en partenariat avec les centres de formation agréés a permis aux AM du secteur de se former au 1ers secours dans le cadre de leur activité professionnelle spécifique, mais aussi au concept de la communication bienveillante entre l'enfant, le parent et le professionnel comme de la bientraitance, un concept éducatif très actuel.

Le RAM met en place ces sessions de formations le samedi en dehors des heures d'accueil des enfants. Ces formations sont financées par l'AGEFOS, organisme financier de la formation continue pour les assistantes maternelles, en partenariat avec l'IPERIA, institut de la branche professionnelle des salariés d'un Particulier Employeur.

L'OBSERVATION

Le RAM est un lieu d'observation et d'analyse de l'accueil pour la CAF, qui demande des données de plus en plus spécifiques et un niveau d'analyse de plus en plus élevé pour l'élaboration des statistiques départementales et nationales.

L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU EN VOLVESTRE

Depuis dix ans le nombre d'assistantes maternelles est assez stable, mais la capacité d'accueil a augmenté fortement suite à la loi de 2012 permettant aux AM d'accueillir quatre enfants au lieu de trois. Du coup l'offre est supérieure à la demande, et le RAM travaille de concert avec les assistantes maternelles afin d'améliorer le taux d'occupation (horaires atypiques, complémentarité avec l'accueil collectif).

Le RAM du Volvestre est un exemple typique de la façon dont laquelle une collectivité territoriale telle que la Communauté de Communes du Volvestre peut apporter un service concret à ses administrés. Il est aujourd'hui si impliqué dans sa mission que d'un avis unanime, professionnelles et parents auraient bien du mal à s'en passer.

LÉQUIPE DU RAM : NATHALIE, RESPONSABLE ET ELODIE, ANIMATRICE

SEMAINE PETITE ENFANCE

Tout bouge !

DEPUIS CINQ ANS, L'ASSOCIATION « AGIR POUR LA PETITE ENFANCE » ORGANISE UNE SEMAINE NATIONALE PENDANT LAQUELLE LE TRIO PARENTS ENFANTS PROFESSIONNELS EST À L'HONNEUR SUR UN THÈME DIFFÉRENT CHAQUE ANNÉE.

EN 2018, C'ÉTAIT « TOUT BOUGE ».

Le service petite enfance de la Communauté de Communes du Volvestre participe traditionnellement à cet évènement en proposant des ateliers parents-enfants dans chaque lieu d'accueil, à savoir les six crèches ainsi que le RAM secteurs Nord et Sud.

Du 12 au 16 Mars, les structures et le RAM ont décliné le thème « tout bouge » en plusieurs univers : atelier sensori moteur, peinture expressive, parcours de psychomotricité, chamboule tout géant, théatre d'ombre et autres marionnettes, boum party... avec chaque jour des ateliers communs proposés aux parents et aux enfants.

Pour clôturer cette séquence, des professionnels du service Petite Enfance se sont mobilisés pour créer un événement à la salle des fêtes de Marquefave dans la matinée du samedi 7 avril.

L'ensemble des structures précitées participait avec les mêmes ateliers que proposés lors de la semaine. L'artiste Danielle Selllier est quand à elle intervenue pour accompagner la peinture expressive. La fresque, réalisée par les enfants ce jour-là, sera exposée à partir de juin, tout l'été dans le village de Castelneau-Durban (09).

51 familles au total et 30 agents ont répondu présents, ce qui marque encore un succès pour cette occasion.
Mission accomplie... Donc rendez-vous l'année prochaine !

DANS LE CADRE DE SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE PROMOTION DU TOURISME, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE A PRIS DES PARTICIPATIONS AU SEIN DE DEUX SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES D'INTÉRÊT COLLECTIF.

Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif

Depuis 2014, la loi ESS a posé les bases d'un développement à plus grande échelle de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), avec comme objectif de renforcer la collaboration avec les entreprises de ce secteur, afin d'en faciliter la croissance, et d'encore mieux remplir les objectifs qui sont les siens en particulier en matière de création d'emploi et de justice sociale. A ce titre le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) a été mis en avant, afin de porter et développer les projets territoriaux relevant de l'ESS.

Une SCIC est une société, et non une association, ce qui peut faire une énorme différence tant au niveau de la gouvernance d'un projet que de l'image qui en est perçue, même si elle peut être statutairement déclarée à but non lucratif. Le principe est donc de gérer une activité dans une vraie logique d'entreprenariat, sous un statut coopératif, qui correspond bien aux visées sociales de l'ESS. La gouvernance est obligatoirement assurée par un minimum de trois collèges de sociétaires, dont un réservé aux salariés. Les collectivités territoriales s'impliquent donc désormais auprès de ces entités au sein d'un collège qui leur est dévolu.

En prenant une participation dans le montage d'une SCIC une collectivité n'est plus dans une logique de subvention, mais bien de participation à la gouvernance. C'est un acte fort, qui marque un réel intérêt pour un projet dont les visées de développement local et social doivent être clairement définies.

En 2017, la Communauté de Communes du Volvestre a ainsi pris une participation dans deux SCIC que nous vous présentons brièvement ci après : **les Jardins du Volvestre à Salles-sur-Garonne, et la ferme du Marestaing à Montesquieu-Volvestre.**

LES JARDINS DU VOLVESTRE S'INSCRIVENT PLEINEMENT DANS LA LOGIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, EN ALLIANT UNE DÉMARCHE D'ENTREPRISE AVISÉE, À LA FOIS RÉALISTE ET AMBITIEUSE AVEC D'IMPORTANTS OBJECTIFS SOCIAUX.

LES JARDINS DU VOLVESTRE

Faisant suite aux jardins du Comminges, ceux du Volvestre ont été créés par Laurent Durieux en 2010 avec le même objectif : offrir un accès à l'emploi à des personnes sans qualification, via une activité de maraichage et d'entretien d'espaces verts, le tout en milieu rural et avec un ancrage affirmé sur le local. L'accompagnement socio-professionnel est assuré par l'AFIDEL, dont la création remonte à la fin des années 90.

Le maraîchage permet de commercialiser des paniers de légumes bios, mais aussi des plants. Deux ans après la création des **Jardins du Volvestre,** sont nés ceux du Girou à l'est de Toulouse. Les trois structures travaillent alors en réseau et les points de vente de paniers bios se multiplient. Les agriculteurs locaux sont invités à se joindre aux trois jardins pour répondre à la demande, accentuant ainsi leur ancrage local. En 2013 est créé le GESTES, un groupement d'employeur permettant de partager l'emploi entre les différentes entités support. De fait, l'ensemble constitue dès lors un véritable réseau, entre les trois sites de production, l'AFIDEL et le GESTES. Réseau qui se concrétise en 2016 avec la création du Groupement Cocagne.

La professionnalisation, la volonté d'élargir le champ d'action et le réseau de partenaires, tout cela nécessitait de changer le statut des **Jardins du Volvestre** et de passer en SCIC. Car les projets ne manquent pas avec notamment la création d'un véritable relais logistique sur le site de Salles-sur-Garonne, qui comprendra le stockage et un atelier de transformation pour produire des conserves et des produits de quatrième gamme (du frais sous vide et prêt à l'emploi pour la restauration collective, ouvrant ainsi la voie d'une alimentation bio peu développée en restauration scolaire ou d'entreprise sur la Haute-Garonne). Pour ce faire, les jardins se portent acquéreurs du foncier jusque là mis à disposition par la municipalité et vont construire un bâtiment dont le concept architectural pourrait s'avérer surprenant…

L'impressionnant dynamisme entrepreneurial des jardins montre à quel point leur gestion est professionnelle. Pour autant, le groupement conserve ses objectifs sociaux de formation et d'intégration qui sont sa véritable raison d'existence et la SCIC reste à but non lucratif.

LA SCIC MARESTAING

Au cœur des coteaux, à l'aplomb de Montesquieu-Volvestre, avec la chaîne des Pyrénées en arrière plan tranquille et rassurant, le Marestaing est l'archétype de la ferme du Volvestre. En s'y installant Corine MARCIEN et Joël LEBRET avaient en tête un projet global dont la teneur est intimement liée à leur parcours de vie. Il y est question d'art africain, d'agriculture et de projet humanitaire, le tout avec un ancrage fort sur le territoire.

La **SCIC Marestaing** a donc des visées multiples mais complémentaires. C'est un lieu de promotion de l'art africain, via une salle d'exposition et surtout un appartement permettant de recevoir des artistes en résidence. Lesquels, durant leur séjour, pourront s'inspirer de leur expérience de vie en Volvestre pour créer des œuvres originales. La ferme comporte également deux gites ruraux pour l'accueil des touristes. Elle se distingue enfin par un troisième volet humanitaire, puisque l'activité de fermage est confiée à des réfugiés Syriens, permettant ainsi d'aider une famille à construire un projet de vie en France en s'intégrant –provisoirement ou définitivement– par leur activité professionnelle.

Pour Corine et Joël, le projet ne pouvait pas se monter autrement que sous la forme d'une SCIC, avec une gouvernance partagée entre différents acteurs, mais dans un système d'entreprenariat, et pas dans une logique de subventionnement. Les collèges, dont celui des collectivités ont donc tous voix au chapitre. Le montage de la SCIC est cependant fait de telle sorte que la collectivité territoriale ne peut être tenue pour responsable des pertes le cas échéant. La réussite est partagée, mais seuls les porteurs initiaux du projet en assument l'éventuel échec.

L'arrivée de la première famille a suscité un incroyable élan de solidarité de la part des habitants, malheureusement, le projet n'a pu être mené à son terme, pour des raisons qu'il serait trop long de détailler ici, mais qui sont liées aux difficultés de l'exil forcé, pas toujours prévisibles, les situations étant lourdes et complexes. Quoi qu'il en soit cette

première tentative avortée n'est pas un échec : elle a permis d'en tirer des enseignements et elle ne remet pas en cause le projet, ni n'entame la motivation de Corine et Joël, prêts à renouveler l'expérience avec une nouvelle famille.

Les premiers mois de fonctionnement ont en tous cas permis de valider la cohérence du projet et la richesses de ses inter-connexions. Les artistes en résidence ont été en effet marqués par leur rencontre avec les fermiers Syriens et l'ensemble des personnes impliquées localement dans l'aide à leur installation. Et c'est bien ce que recherchent Corine et Joël, au-delà des objectifs artistiques, touristiques et humanitaires. Ce qui compte c'est la rencontre, le brassage des cultures, la fraternité qui naît de la confrontation d'univers humains si éloignés, lorsqu'apparaît l'évidence d'une humanité partagée.

Retour sur les Journées Européennes de Métiers d'Art

EN CHARGE DE L'ORGANISATION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART (JEMA), L'OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL DU VOLVESTRE AVAIT IMAGINÉ CETTE ANNÉE UN PARCOURS ITINÉRANT D'ATELIER EN ATELIER QUI A RENCONTRÉ UN BEAU SUCCÈS.

La quiétude du Volvestre, associée à sa proximité avec la métropole en font un lieu idéal pour s'installer lorsque l'on pratique une activité d'artisan d'art. Ceci n'a rien de déclaratif, mais relève plutôt de la constatation, tant notre territoire est riche en créateurs, disséminés ça et là, en cœur de bourg ou à flanc de coteaux. Ces artistes passionnés ne sont pas tous des as de la communication, ni du commerce et ils ont parfois tendance à une certaine discrétion, –même si certains excellent dans ces domaines aussi–. Toujours est-il que les JEMA leur offrent une occasion unique de mettre en avant leur travail dans le cadre d'un événement à portée nationale.

Cette année, l'Office du Tourisme Intercommunal leur a proposé de réaliser un parcours d'atelier en atelier. Une proposition pertinente qui met en avant le territoire lui-même et permet aux visiteurs de constater en quoi il offre un cadre quasi idéal à la création artistique.

Près d'une vingtaine d'artistes ont ainsi ouverts les portes de leur atelier aux amateurs de bel ouvrag et beau paysage, durant tout un week-end.

À quelques jours de la manifestation, l'Office de Tourisme Intercommunal a réuni tous les acteurs en la mairie de Montesquieu-Volvestre, pour le vernissage d'une exposition éphémère. Ce fut, pour beaucoup d'artistes, l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de créer du lien.

Voici une galerie de portraits d'une partie des artistes participants –on ne pouvait pas mettre tout le monde– prêts à vous accueillir de nouveau et avec bonheur, pour la prochaine édition 2019, qui se déroulera très certainement dans la même veine que celle de 2018.

PATRICK LEMASLE, MAIRE DE LA COMMUNE, A REÇU L'EXPOSITION ÉPHÉMÈRE EN LA MAIRIE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE, POUR UN VERNISSAGE EN PRÉSENCE –ENTRE AUTRES– DU PRÉSIDENT DE LA CCV, DENIS TURREL ET DES VICE-PRÉSIDENTS : ANNE MARIE NAYA (COMMUNICATION), MICHEL AUDOUBERT (TOURISME) ET HENRI DEJEAN (PETITE ENFANCE).

LES ARTISTES PARTICIPANTS À L'ÉDITION 2018

Frédéric DECOUX
ARTISTE PLASTICIEN - PHOTOGRAPHE
Chantal BRILLET
SCULPTEUR - CÉRAMISTE
Sylvian MESCHIA
CÉRAMISTE D'ART
Valérie LHORTE
DÉCORATRICE EN AMEUBLEMENT

RIEUX-VOLVESTRE

Véronique HERNICOT/LOPE
TAPISSIER - GARNISSEUR - SELLIER

CARBONNE

Bernard COPPIN
GRAVEUR

CAPENS

Sandrine SANCHEZ
ARTISAN FLEURISTE
Laure THIBAUD
CÉRAMISTE D'ART

LATOUR

Eva SCHIPFLINGER + Agnès CHARVE (INVITÉE)
ORFÈVRE - SCULPTEUR SUR BOIS ET PIERRE PEINTRE
Evelyne VANCO CÉRAMISTE

LATRAPE

Kristel CHAVIGNY
FEUTRIÈRE DESIGN TEXTILE
Mathieu LEBORGNE
TAPISSIER DÉCORATEUR

MONTBRUN-BOCAGE

Catherine VOGEL
TRAVAIL DU BOIS, SCULPTURE
Laurent LAFONTAS
SCULPTEUR SUR MÉTAL

MARQUEFAVE

Caroline VERHEE
BOUTIQUE D'ARTISANS
Sylvie DEFLOUS + Eve MANZONI (INVITÉE)
CÉRAMISTE
Sandrine SUERES
CÉRAMISTE
Michèle GUILLOTEAU
ARTISTE PEINTRE
Delphine BOUCHERES
ARTISAN RELIEUR
Marie-Ange DANTOIS CÉRAMISTE
Dave MUNSON PHOTOGRAPHE

MONTESQUIEU-VOLVESTRE

Yvon GAY HORLOGER - BIJOUTIER

SALLES SUR GARONNE

Stéphane LESSIEUX PHOTOGRAPHE

GOUZENS

Martine PRUDHOME CÉRAMISTE

SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE

SYLVIE DEFLOUS

CATHERINE VOGEL

EVA SCHIPFLINGER

SANDRINE SANCHEZ

AGNÈS CHARVE

EVE MANZONI

KRISTEL CHAVIGNY

SANDRINE SUERES ET MICHÈLE GUILLOTEAU

MARTINE PRUDHOME

MATHIEU LEBORGNE

Un été à vivre en Volvestre

L'ÉTÉ SERA RICHE EN MANIFESTATIONS CETTE ANNÉE ENCORE EN VOLVESTRE.

Nous vous présentons les principales ci après, mais la liste est loin d'être exhaustive ! Nous vous invitons donc à consulter l'agenda de l'OTI, régulièrement mis à jour sur notre site : **www.tourisme-volvestre.fr.**

Enfin, si vous êtes organisateur d'un événement en Volvestre, et que vous souhaitez le faire apparaître dans notre agenda, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous nous passions l'écho de votre initiative : officetourisme@cc-volvestre.fr

FESTIVAL DU CONTE
19, 20 et 21 juillet 2018
RIEUX-VOLVESTRE ET SES ALENTOURS

FESTIVAL DES 31 NOTES D'ÉTÉ
1er août 2018
MONTESQUIEU-VOLVESTRE
26 août 2018
PEYSSIES

LES THÉÂTRALES DE RIEUX ET DU VOLVESTRE
Du 3 au 5 août 2018
PARC DES JACOBINS
RIEUX-VOLVESTRE

BRÈVE RENCONTRE : LE FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE
3ème week-end d'août 2018
MONTESQUIEU-VOLVESTRE

ANTIC' AGRI
1er et 2 septembre 2018
LONGAGES

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
15 et 16 septembre 2018
EN VOLVESTRE

Les travaux réalisés et à venir en 2018

BAX
Réfection de la place du village : busage, revêtement.

BOIS-DE-LA-PIERRE
Impasse des 4 saisons : busage, fossés.

CANENS
VC 2 de Caldaouco : renforcement, revêtement. **Place de la mairie, Place du Village :** revêtements.

CARBONNE
VC de Bax, Rue des Mercières, Chemin des Vignes : revêtements. **VC de Laveran, Chemin des Artisans :** poutres de rive. **Impasse du Bacqué, VC d'Escanat, Rue de la Barre :** revêtements. **Parking Léo Lagrange :** revêtements. **Chemin de la Dourdouille :** busages. **Route du Bacqué :** Parking Maison de la Santé.

CASTAGNAC
VC de Marit : revêtements.

GENSAC-SUR-GARONNE
VC de la Pouège, VC de Tambourets, VC de Berge : revêtements.

GOUTEVERNISSE
VC diverses : fossés.

GOUZENS
VC de Ratirou et VC de la Milhade : revêtements.

LACAUGNE
VC de Sarramedas, VC du Pont Vieux, VC de Charpente : revêtements.

LAFITTE-VIGORDANE
VC de Clavere : busage, fossés. **VC de la Linde, VC de la Grave :** revêtements.

LAHITERE
Place de la Fête : terrassements.

LAPEYRERE
VVC d'Aulix : revêtements.

LATOUR
VC du cimetière, VC de janoto : revêtements.

LATRAPE
CR de couget, CR de Piquegru : revêtements. **VC du Chateau d'eau :** création de voie.

LAVELANET-DE-COMMINGES
VC de Buissonnier, VC des Mûriers, VC de Sancan et VC des Vignes : revêtements.

LONGAGES
Parking du Stade, Chemin des Côtes : revêtements.

MARQUEFAVE
CR de Peyrou, Lotissement de Pradas : revêtement, pluvial.

MASSABRAC
VC 3 de l'Embranchement, CR 3 de la Mourère, CR 14 d'accès à Casse del Mount : revêtements.

MAUZAC
Rues situées à l'arrière de la mairie : revêtements.

MONTAUT
Chemin du Vignoble : revêtements.

MONTBRUN-BOCAGE
Carrère de Dessus, VC de Montaut : revêtements.

MONTESQUIEU-VOLVESTRE
Parking du Groupe Scolaire : barrières métalliques.**Rue Sensac :** caniveaux, bordures. **VC diverses à définir :** revêtements.

MONTGAZIN
Place de l'Eglise : revêtements.

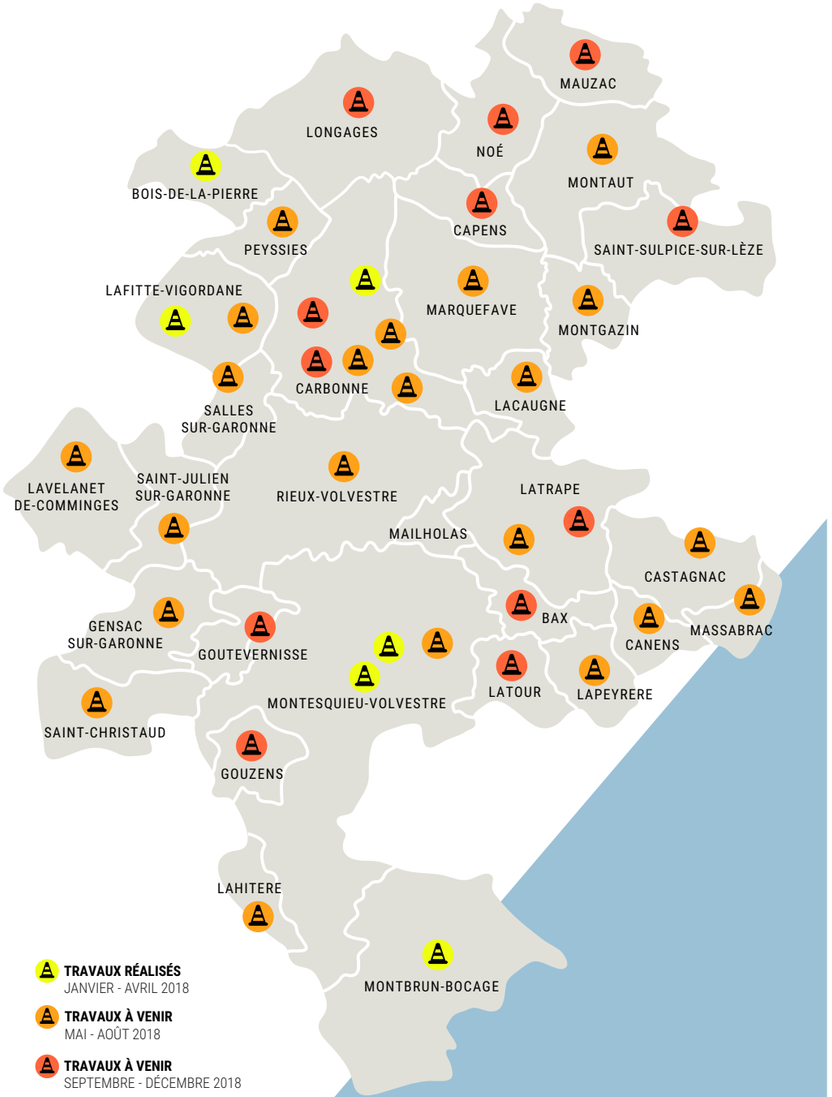

NOÉ
Chemins de Mandillon, de Maupas, de Moroncazal, du Danis, de Saintes, des Aubépines, du Couvent, de Seillane : revêtements.

PEYSSIES
Coulée verte , VC 1 : revêtements.

RIEUX-VOLVESTRE
Chemins de Renaudis, du Petit Dinatis, de Las Clares, d'Aggripa : revêtements.

SAINT-CHRISTAUD
Chemins du Moulin des dames, des taillades : revêtements.

SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE
Chemins du Bâtiment, des Bergeries, de la Gare : revêtements.

SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE
Choix en cours non arrêté.

SALLES-SUR-GARONNE
Rue des Templiers, Place du Bouqué, Quai des Pêcheurs : revêtements.

CR / CHEMIN RURAL
VC / VOIE COMMUNALE
PMR / PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

AUDREY DERAMOND
DIRECTRICE MULTI ACCUEIL
INTERCOMMUNAL MARQUEFAVE

PORTRAIT CHINOIS

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS AVANT D'ARRIVER À LA CCV ?

AUDREY. J'ai effectué plusieurs jobs pour financer mes études (serveuse, poissonnerie..). Lorsque j'ai obtenu mon diplôme en 2007, j'ai tout d'abord effectué des remplacements dans les crèche de la ville de Toulouse durant 1 an puis un poste d'adjointe en remplacement pendant 2 ans. J'ai ensuite travaillé une année à la crèche hospitalière de Purpan et, pour finir, à la CCV en 2011 où j'ai pris le poste de direction de la crèche de Marquefave.

OLIVIER. J'ai d'abord obtenu une Maîtrise universitaire en Géographie et Aménagement du Territoire, où je me suis spécialisé dans la cartographie. J'ai ensuite suivi une Licence Professionnelle spécialisée en Système d'Information Géographique (SIG), en alternance avec une entreprise.

Après différents intérims en lien direct avec le métier de géomaticien, j'ai finalement intégré la Communauté de Communes du Volvestre en 2014.

QUELLE EST VOTRE MISSION AU SEIN DE LA CCV ?

AUDREY. Travailler le lien entre le siège de la collectivité et les crèches. Travailler également le lien entre les crèches elles-mêmes par le biais du développement de projets communs. Harmoniser les fonctionnements des structures, offrir un appui technique et un accompagnement aux agents et aux familles.

OLIVIER. Je suis chargé de la mise à jour, de l'entretien et de la pérennité du Système d'Information Géographique (S.I.G), outil informatique utilisé pour la création de cartes géographiques et l'analyse spatiale.

A l'aide de base de données et de logiciels métiers, je m'occupe ainsi de traiter les différentes demandes des services de la Communauté de Communes, en réalisant différents supports techniques, notamment cartographiques.

J'effectue également un suivi auprès des communes du territoire, afin de répondre à leurs besoins en matière d'information géographique.

CE QUE VOUS AIMEZ DANS VOTRE MÉTIER ?

AUDREY. La mise en œuvre de projets communs est enrichissante et motivante.

Le travail de réseau entre les divers partenaires et autres services de la collectivité me plaît énormément car j'apprécie beaucoup apprendre du métier des autres.

OLIVIER. Ce métier est passionnant parce qu'il est en perpétuelle évolution et en plein développement. Relativement méconnu du grand public, c'est un travail de l'ombre qui prend de plus en plus d'importance dans l'aide à la décision des élus, car il permet de représenter et de visualiser au mieux notre territoire.

Je prends donc du plaisir à faire découvrir son potentiel, malgré sa technicité et sa complexité.

J'aime également sa transversalité car il permet de traiter avec plusieurs disciplines et d'apporter à chacune différentes solutions.

CE QUE VOUS AIMEZ LE MOINS DANS VOTRE MÉTIER ?

AUDREY. En bonne gestionnaire, la collectivité est très vigilante face aux dépenses des services ce qui entraîne parfois de nombreuses réflexions et des choix à faire sur la répartition de ces dépenses. Ce n'est pas mon cœur de métier donc les choix peuvent être difficiles à faire.

OLIVIER. Le côté très technique de mon métier fait du SIG une machine très performante quand elle est bien huilée, mais qui peut aussi très vite s'enrailler au moindre problème. Une vigilance constante est donc nécessaire, car à la moindre panne c'est le drame !

OLIVIER BONIN
SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

VOTRE PREMIÈRE ACTION UNE FOIS LA JOURNÉE DE TRAVAIL ACHEVÉE ?

AUDREY. Je mets la musique à fond dans ma voiture et je pars chercher ma fille.

OLIVIER. Une fois rentré chez moi, je m'occupe des différentes tâches ménagères dans ma maison, qu'il s'agisse des courses, du ménage ou de passer en cuisine.

QUELLE QUALITÉ AIMEZ-VOUS CHEZ LES AUTRES ?

AUDREY. La sincérité et l'humilité sont pour moi essentielles dans les rapports humains.

OLIVIER. Le respect est pour moi une valeur fondamentale, indispensable au bon fonctionnement d'une société. Cette dernière me tenant particulièrement à cœur, j'aime forcément la rencontrer auprès de mes interlocuteurs. J'aime également les gens faisant preuve d'humilité car je supporte difficilement l'arrogance.

VOTRE GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT ?

AUDREY. Je suis membre d'une AMAP (association pour la maintien de l'agriculture paysanne), je trie mes déchets, je composte, je fabrique tous mes produits d'hygiène et cosmétiques moi-même.

OLIVIER. Je viens à mon lieu de travail en vélo plutôt qu'en voiture, autant que faire se peut.

VOUS PRÉPAREZ UN REPAS (PIQUE-NIQUE OU REPAS MAISON) ENTRE COLLÈGUES, QUEL MENU ?

AUDREY. De la bière et du vin !!!

Nous avons pour tradition avec deux de mes collègues de la collectivité qui sont devenues des amies avec le temps de fêter Nöel et les congés d'été autour d'une côte de bœuf (fournie par un boucher du Volvestre !!) que je fais griller au barbecue. J'affectionne particulièrement ces repas.

OLIVIER. Pour un pique-nique, je préparerais un cake jambon-olives et une salade de riz. Chez moi, je proposerais volontiers un risotto aux légumes ainsi qu'une tarte au chocolat.

AVEZ-VOUS UNE DESTINATION OU UNE ACTIVITÉ FAVORITE DANS NOTRE VOLVESTRE ?

AUDREY. J'aime beaucoup la balade des cabanes à Carbonne et je trouve le centre de ville de Rieux-Volvestre magnifique.

OLIVIER. Résidant à Carbonne, j'aime particulièrement y vivre pour son côté « petite-ville ». Les activités y sont d'ailleurs nombreuses, qu'elles soient d'ordre culturel ou sportif.

BAX
Maire : Philippe BEDEL
Permanences : jeudi 14h-16h
Tél : 05 61 87 14 41
mairiebax@free.fr

BOIS-DE-LA-PIERRE
Maire : Jean-Pierre RACCA
Permanences : lundi 13h30-17h30
mercredi 13h30-17h30, vendredi: 9h-12h
Tél : 05 61 87 86 08 /05 61 87 96 12
mairie.boisdelapierre@orange.fr

CANENS
Maire : Pierre ISRAEL
Permanences : mardi 9h-12h / 13h30-16h30,
samedi 9h-12h
Tél : 05 61 90 37 66 / 05 61 90 15 03
mairie.canens@orange.fr

CAPENS
Maire : Richard DANES
Permanences : mardi et jeudi 9h-12h
mercredi 13h30-16h30
Tél : 05 61 87 41 91 / 05-61-97-39-29
mairiedecapens@wanadoo.fr

CARBONNE
Maire : Bernard BROS
Permanences :
lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h-17h,
Tél : 05 61 87 80 03 / 05 61 87 47 51
contact@ville-carbonne.fr

CASTAGNAC
Maire : Maurice GALY
Permanences :
mardi 9h-12h / 13h30-16h30,
samedi 9h-12h
Tél : 05 61 90 37 66 / 05 61 90 15 03
mairie.castagnac@orange.fr

GENSAC-SUR-GARONNE
Maire : Henri DEVIC
Permanences : mardi 14h-18h, vendredi 18h-19h
Tél : 05 61 90 21 54 / 05 61 90 41 88
mairie.gensac.sur.garonne@wanadoo.fr

GOUTEVERNISSE
Maire : Marie-Christine BERNARD
Permanences : mardi et jeudi 14h-18h
Tél : 05 61 90 08 61 / 05 61 87 55 43
mairie-de-goutevernisse@alsatis.net

GOUZENS
Maire : Anne-Marie NAYA
Permanences : lundi 9h-12h (sur rendez-vous),
mercredi 14h-18h
Tél : 05 61 90 23 26
gouzens@wanadoo.fr

LACAUGNE
Maire : Jean-Marc ESQUIROL
Permanences : lundi et mercredi 14h-18h
Tél : 05 61 87 86 98
mairiedelacaugne@orange.fr

LAFITTE-VIGORDANE
Maire : Karine BRUN
Permanences :
du mardi au vendredi 8h30-12h/14h-19h,
samedi 8h30-12h
Tél : 05 61 87 83 32
lafitte-vigordane@wanadoo.fr

LAHITERE
Maire : René AUDOUBERT
Permanences : samedi 15h-17h
lahiteremairie@orange.fr

LAPEYRERE
Maire : José CARRASCO
Permanences : mercredi 9h-12h
Tél : 05 61 90 23 52
mairielapeyrere@orange.fr

LATOUR
Maire : Michèle DUPONT
Permanences : lundi 9h-12h / 14h-17h
Tél : 05 61 90 22 48
mairie-latour2@wanadoo.fr

LATRAPE
Maire : Jean-Louis SEGUELA
Permanences : mardi et vendredi 15h-18h
Tél : 05 61 87 61 02 / 09 64 14 88 50
mairiedelatrape@orange.fr

LAVELANET-DE-COMMINGES
Maire : Evelyne DELAVERGNE
Permanences : mardi, mercredi et vendredi 14h-18h
Tél : 05 61 87 63 23 / 05 61 87 89 29
mairie-lavelanet-de-comminges@wanadoo.fr

LONGAGES
Maire : Patrick MASSARUTTO
Permanences : lundi, mardi, mercredi et vendredi
8h30-12h30 / 14h-17h
jeudi 8h30-12h30 et
1er samedi du mois 8h30-12h
Tél : 05 61 87 44 12 / 05 61 87 85 33
accueil@longages.fr

MAILHOLAS
Maire : Gérard CARRERE
Permanences :
mardi et jeudi 9h-12h (au sivom de Rieux)
Tél : 05-61-87-18-05 / 06-09-74-71-31
rieux.sivom@orange.fr

MARQUEFAVE
Maire : Jean Claude CESAR
Permanences : lundi au vendredi 8h30 - 12h,
lundi, mardi et jeudi 13h30-17h30,
vendredi 13h30-17h
Tél : 05 61 87 85 13 / 05 61 87 31 13
contacts@marquefave.fr

MASSABRAC
Maire : Jean-Louis GAY
Permanences :
mardi 9h-12h / 13h30-16h30, samedi 9h-12h
Tél : 05 61 90 37 66 / 05 61 90 15 03
mairie.massabrac@orange.fr

MAUZAC
Maire : Éric SALAT
Permanences : lundi au vendredi 8h-12h / 14h-18h,
samedi 9h-12h
Tél : 05-61-56-30-46 / 05-61-56-59-67
mairie.mauzac2@wanadoo.fr

MONTAUT
Maire : Pierre VIEL
Permanences : mardi 14h-18h / jeudi 14h-17h
vendredi 13h30-17h / samedi 9h-12h
Tél : 05 61 87 41 68
mairie-montaut31@wanadoo.fr

MONTBRUN-BOCAGE
Maire : Christian SENECLAUZE
Permanences : lundi au jeudi 9h-12h
Tél : 05 61 98 10 82
commune-montbrun-bocage@wanadoo.fr

MONTESQUIEU-VOLVESTRE
Maire : Patrick LEMASLE
Permanences :
lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-17h
(sauf mardi 14h-17h)
Tél : 05 61 98 43 43 / 05 61 90 40 31
commune@mairiemontesquieu.fr

MONTGAZIN
Maire : Chantal GILAMA
Permanences : mardi 15h-18h
Tél : 05 61 97 35 30
commune-de-montgazin@orange.fr

NOÉ
Maire : Jean-Paul FEUILLERAC
Permanences : lundi au vendredi 14h-18h
samedi 8h30-12h
Tél : 05 61 87 40 13 / 05 61 87 51 97
accueil@mairie-noe.fr

PEYSSIES
Maire : Daniel GRYCZA
Permanences :
mardi 9h-12h et jeudi 8h-12h / 14h-18h
Tél : 05-61-87-88-04 / 05 61 87 26 47
mairie-peyssies31@orange.fr

RIEUX-VOLVESTRE
Maire : Maryse VEZAT
Permanences : mardi au samedi 9h-12h,
lundi au vendredi 14h-16h30
Tél : 05 61 98 46 46 / 05 61 9846 41
mairie.rieux.31@wanadoo.fr

SAINT-CHRISTAUD
Maire : Pierre FERRAGE
Permanences : lundi 14h-18h, vendredi 9h-17h
Tél : 05 61 97 15 90
mairie-saint-christaud@orange.fr

SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE
Maire : Patrick LEFEBVRE
Permanences :
mardi, mercredi, vendredi et samedi 10h-12h,
jeudi 16h-19h
Tél : 05 61 87 61 25 / 05 61 87 15 05
accueil@saintjuliensurgaronne.fr

SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE
Maire : Colette SUZANNE
Permanences :
lundi au vendredi 9h-12h30, samedi 9h-12h,
(sauf juillet/août)
lundi, mercredi, vendredi 14h-16h
Tél : 05 61 97 34 98 / 05 61 97 36 30
stsulpice.leze@wanadoo.fr

SALLES-SUR-GARONNE
Maire : Jean-Louis HALIOUA
Permanences :
mardi, vendredi, samedi 9h-12h
Tél : 05 61 87 13 04
mairie.salles@wanadoo.fr

Volvestre
Communauté de Communes

Communauté de Communes du Volvestre
34, av. de Toulouse, CS 70009,
31 390 Carbonne

HORAIRES
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h
Tél. : 05 61 90 80 70 / Fax : 05 61 87 96 82
www.cc-volvestre.fr / contact@cc-volvestre.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Les débats du conseil communautaire sont publics et chacun peut y assister.
Ils ont lieu habituellement le quatrième jeudi du mois, à 20h30,
au siège de la Communauté de Communes.